DOSSIER PARTENAIRE

NATATION ARTISITIQUE CHOLET

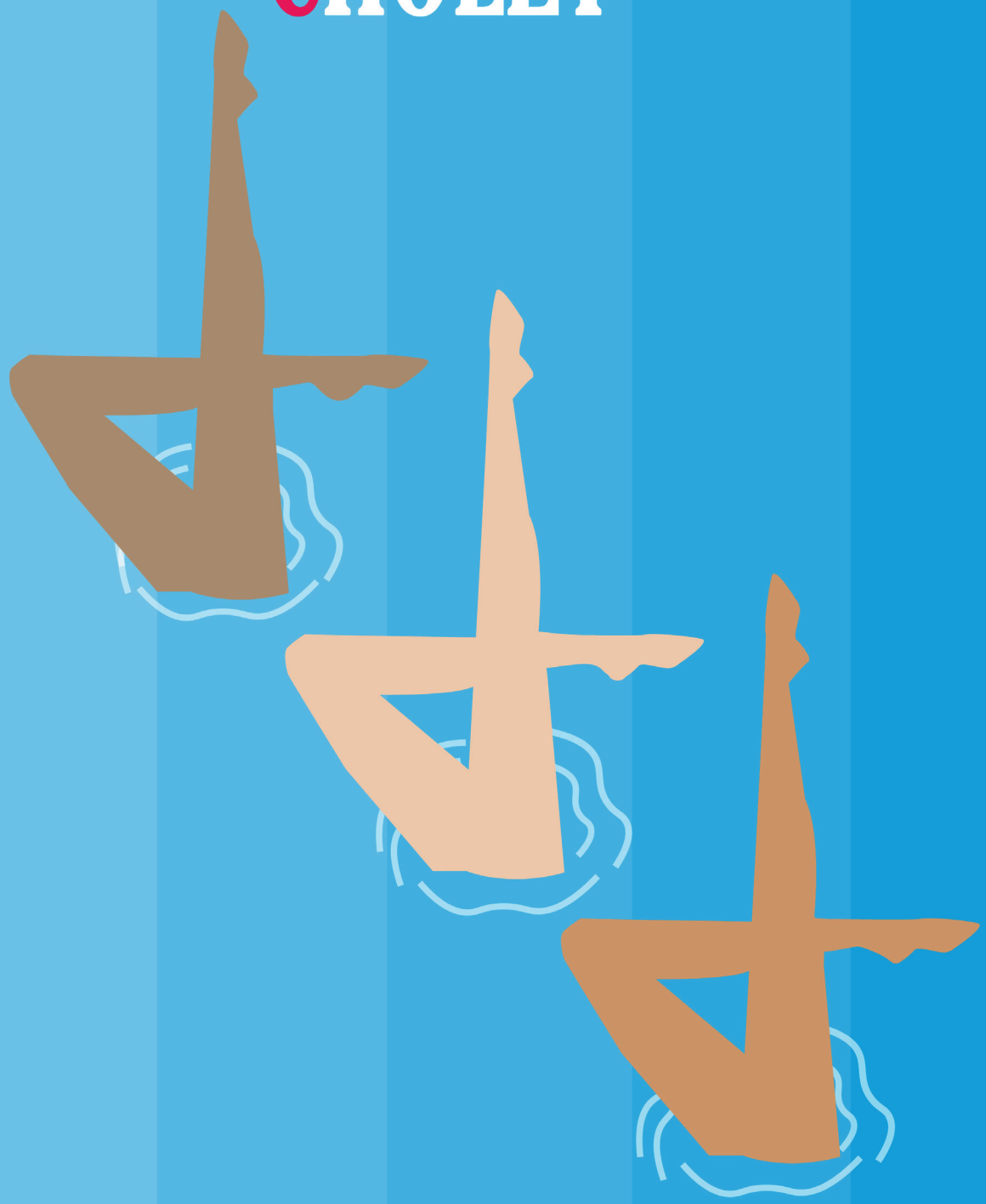

école de natation française

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

GLISSÉO · PATINOIRES · FITNESS · PISCINES ·

Natation artistique Cholet

CHOLET l'entreprenante

Région PAYS DE LA LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

SOMMAIRE

03 Présentation de la discipline

04 Présentation du club

07 Les objectifs et besoins du club

08 Bilan financier

09 Le partenariat

11 Les partenaires actuels

12 Contact

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

La natation synchronisée est un sport d'eau, discipline olympique mélangeant gymnastique, danse et natation. Sa pratique en loisir ou en compétition nécessite force, souplesse, grâce et esprit d'équipe.

La natation artistique allie :

Le goût de l'effort

Les exigences de la natation et la rigueur de la danse

Le sens du partage

L'esprit d'équipe: la clef de la synchronisation

L'envie du spectacle

Un ballet devant des juges et un public toujours conquis

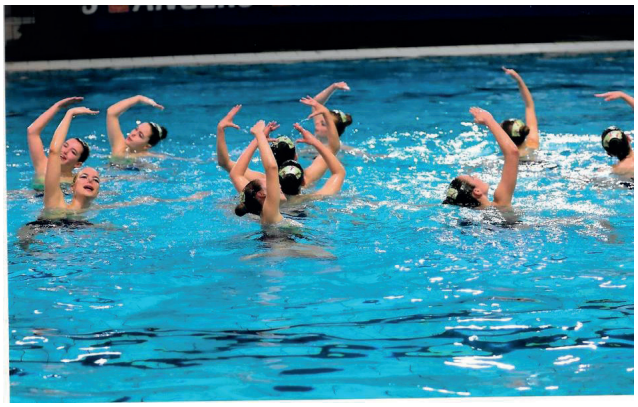

« Apprendre à mettre la tête en bas, ouvrir les yeux, écouter le silence de l'eau, me grouper m'allonger, entendre la musique et.....danser sur et sous l'eau. »

Murielle HERMINE- Championne de France, Championne D'Europe

Le club en quelques chiffres

- 74 nageuses dont 69 licenciées pratiquant la compétition
- 5 entraîneurs salariés
- 10 entraîneurs bénévoles (nageuses et mamans de nageuses)
- 8 membres de bureau et 2 bénévoles actifs

L'École de Natation Française

- 110 licenciés de l'École de Natation Française, âgés de 4 à 8 ans, gérés par le CAC général : water polo, natation sportive et natation synchronisée
- 1 entraîneur salarié de l'École de Natation Française, pris en charge par le club de natation synchronisée

Niveau sportif

- 1 équipe niveau Nationale 2
- 1 équipe niveau Nationale 3 ou interrégion
- 1 équipe niveau Challenge N3
- 4 équipes niveau Challenge
- Des duos allant du niveau régional au niveau National 2
- 32ème place sur les 120 clubs en France au Classement National des Clubs

Nos valeurs

Une communication saine au sein du club

Le respect

Le plaisir de la pratique sportive

Les actions du club

Le gala annuel au mois de juin
600 spectateurs sur 2 soirées spectacle !

Un gala de Noël (2 séances)

Un synchronat et une compétition
régionale ou Nationale 3

Retombées presse

Une communication dans les médias locaux Ouest France - Le Courrier de l'Ouest
Synergence hebdo - TV Canal Cholet

NATATION

En route pour les championnats de France

Dimanche 17 mars, la section Natation artistique du Club aquatique choletais était engagée pour les championnats juniors interrégionaux à Caen. Deux équipes étaient en lice. Grâce à leur implication, leur persévérance et à leur entraînement au détriment de leurs vacances, les onze membres de l'équipe junior et le duo junior ont honorablement décroché une médaille de bronze. Ces deux équipes sont donc qualifiées pour les championnats de France qui aura lieu à Angers les 3 et 4 avril prochains. Les Choletaises sont plus motivées que jamais pour représenter leur ville au niveau national et fières de faire vivre la natation artistique ! Ne reste plus qu'à leurs cadettes en catégorie jeunes de faire aussi bien. Elles seront en compétition Région le 31 mars à Nantes en espérant une qualification en National 3 les 27 et 28 avril à Rennes ou Saint-Brieuc.

Les Choletaises ont décroché le bronze.

Les jeunes Choletaises ont brillé à Nantes

La section natation artistique du Club aquatique choletais était engagée pour les championnats jeunes régionaux à Nantes. Au terme des figures imposées le matin, les choses paraissaient mal engagées pour une qualification dans les catégories solo, duo et ballet équipe. Mais finalement, les résultats ont été à la hauteur des investissements du club. Le ballet équipe finit second, le solo quatrième et le duo qui était seul en lice ont tous obtenu le nombre de points nécessaires pour gravir la marche qui les conduit donc en National 3 les 27 et 28 avril à Nantes. Une bonne nouvelle de plus après la qualification de l'équipe juniors en championnat de France à Angers ce mercredi 3 et jeudi 4 avril.

Palmarès 2019

JUNIORS

11ème place en élite (N1) et médaillée de Bronze aux championnats de France N2 en combiné. Le duo Maeva et Selma qualifié en N2 avec la 8ème place.

JEUNES

Qualifiées en N3 pour le solo, duo et équipe. Une 6ème place pour le solo de Camille, une 7ème place pour le duo Agathe Camille et une 5ème place en équipe.

AVENIRS

Qualifiées en N3 pour le solo d'Emma avec une 16ème place et pour l'équipe avec une 8ème place

CHALLENGE

3ème place en équipe

...et des médailles en synchronat !

OBJECTIFS ET BESOINS DU CLUB

1. Faire découvrir la discipline à un large public
2. S'inscrire dans la dynamique d'une ville sportive
3. Devenir un club connu et reconnu de la région et du département
4. Gagner en notoriété auprès des entreprises
5. Offrir des prestations de qualité à travers des shows spectaculaires

Estimation des coûts

Achat de jeu de maillot de bain pour compétition et gala	200€
Achat de maquillage professionnel réservé aux compétitions	250€
Achat de paillette pour maillots de bain et coiffes	120€
Achat d'une nouvelle sono	800€
Participation aux déplacements de compétition	450€

BILAN 2019-2020

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	**3 609,84**	**70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**5 457,45**
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	1 929,50
Achats non stockés de matières et de fournitures	124,82	Vente de marchandises	3 527,95
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	497,4		
Autres fournitures	2 987,62		
61 - Services extérieurs	**659,51**	**74- Subventions d exploitation**	**26 666,51**
Sous traitance générale	0	Etat: ANS, ARS, ...	4 585,06
Locations	472,99		
Entretien et réparation	0	Région(s):	190,65
Assurance	186,52		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Autres services extérieurs	**2 753,42**		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	92,7	Commune(s):	21 890,80
Publicité, publication	0	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	2 360,81		
Frais postaux et de télécommunications	212,1	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	87,81		
63 - Impôts et taxes	**592,67**	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	592,67	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	**27 228,63**	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	23 928,03		
Charges sociales	3 240,60	**75 - Autres produits de gestion courante**	**33 645,07**
Autres charges de personnel	60	Dont cotisations	29 586,00
65- Autres charges de gestion courante	**10 455,02**	**76 - Produits financiers**	**124,27**
66- Charges financières	**0**	**77 - Produits exceptionnels**	**0**
67- Charges exceptionnelles	**0**	**78 Reprises sur amortissements et provisions**	**0**
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	**0**	**79 - transfert de charges**	**184,45**
TOTAL DES CHARGES	**45 299,09**	**TOTAL DES PRODUITS**	**66 077,75**
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**205 685,04**	**87 - Contributions volontaires en nature**	**205 685,04**
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	176 272,28	Prestations en nature	176 272,28
Personnel bénévole	29 412,76	Bénévolat	29 412,76
TOTAL DES CHARGES	**250 984,13**	**TOTAL DES PRODUITS**	**271 762,79**
RESULTAT	**20 778,66**		

Des actions internes ont été mises en place pour, en priorité, maintenir nos salariés en poste afin d'offrir à nos nageuses des entraînements de qualité pour favoriser la pratique sportive et maintenir notre place au Classement National des Clubs (32ème place pour 120 clubs en France). Nous comptons sur votre aide pour continuer à faire vivre ce club.

PARTENARIAT ET MÉCÉNAT

PARTENARIAT

« Contrat par lequel une entreprise finance l'activité sportive, en échange d'une promotion et d'une publicité de sa marque. »

Avantages :

- **Votre marque sur nos supports de communication et évènements**
- **Réduction fiscale : La charge déductible du bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés (33, 1/3 %)**

MÉCÉNAT

« Soutien financier ou matériel apporté par une entreprise à une activité d'intérêt général (culture, recherche, association sportive…) »

Avantages:

- **Réduction fiscale pour les entreprises : 60% de la somme versée dans la limite de 5/1000 du CA.**

50 €	100 €	200 €	300 €
Site internet	Site internet	Site internet	Site internet
Page Facebook	Page Facebook	Page Facebook	Page Facebook
Logo programme du gala de juin	Logo programme du gala de noel	Logo programme du gala de noel	Logo programme du gala de noel
	Logo programme du gala de juin	Logo programme du gala de juin	Logo programme du gala de juin
		Affiche du gala	Affiche du gala
		1 place de gala	2 places de gala

Pour tout don de mécénat entre :

50 - 250 € = 1 place de gala offerte

250 - 1000 € = 2 places de gala offertes

>1000 € = voir avec le club

Des actions peuvent être mise en place dans le cadre de votre mécénat :

- Possibilité de déposer vos cartes de visite durant les événements
- Affichage de votre banderole autour des bassins lors des événements

PARTENARIAT

Communiquer à travers le club de Natation Artistique Cholet , c'est aussi :

- **Contribuer à la notoriété et la visibilité de votre enseigne auprès des nageuses et des membres du CAC SYNCRO soit un cumul population de 90 familles ainsi que les spectateurs des galas du club**
- **Véhiculer une image positive et dynamique de votre entreprise**
- **Témoigner de votre attachement aux valeurs morales et mentales du Sport en général**
- **Créer une cohésion sociale au sein de votre personnel, en l'amenant à échanger autour d'un projet sportif, favorisant l'esprit d'équipe et la culture d'entreprise**

Avantages fiscaux

La direction général des finances publiques reconnaît, le CAC NATATION SYNCHRONISÉE, ASSOCIATION CHOLETAISE d'intérêt général; A ce titre, le CAC natation synchronisée peut délivrer des reçus permettant aux donateurs de bénéficier des avantages fiscaux prévus aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Réduction de 60% appliquée au produit de l'impôt lui-même → Dans la limite d'un plafond de 0.5% du CA → Possibilité de report des dépassements sur 5 exercices

PARRAINAGE

Versement 1.500 €

↓

Réduction d'impôt (33 1/3%) 500 €

MÉCENAT

Versement 2.500 €

↓

Réduction (60%) 1.500 €

Effort financier net 1.000 €

PARTENAIRES ACTUELS

SYNERGIE

ange
Boulangerie

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

PAPREC PLASTIQUES

PAPREC GROUP

YoriGa ZEN

dietplus®
Le spécialiste du rééquilibrage alimentaire

CONTACT

Vous souhaitez nous soutenir ?
Devenez partenaire du club !

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur le club, nos actions et notre offre ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Présidente du club : Murielle Pichon
06 64 11 76 25

Natation Artistique Cholet
Glisséo Avenue Anatole Manceau
49300 CHOLET

communication@synchro-cholet.fr

www.synchro-cholet.fr

Facebook : Synchro Cholet